

Bureau de direction 15/06/2021

Etaient Présents : N. Tocquer, V. Ricouard, PY. Jouan, F. Kerbiquet, E. Limousin (UBS), J. Trohel (Univ Rennes 2), C. Archieri (UBO), F. Bodin (Rectorat)

Retour sur la répartition des effectifs rentrée 2021-2022

F. Bodin fait remarquer que la répartition des M1 PE est différente de celle des contractuels 1/3 temps.

N. Tocquer rappelle que deux scénarios sont à l'étude :

- Maintien des effectifs M1 et M2, dans les sites de formation
- Possibilité de mobilité en M2 de façon à optimiser les ressources

Lors du dernier directoire, les présidents d'université ont décidé de maintenir les effectifs M1, sans trouver de consensus sur une éventuelle mobilité des M2.

E. Limousin insiste sur l'adéquation nécessaire entre les effectifs sur les lieux de formation et les personnes ressources.

N. Tocquer propose un statut quo concernant la répartition des M1 sur les sites et l'ouverture d'une discussion sur la possible mobilité en M2 durant l'année universitaire 2021-2022.

Gouvernance de l'INSPÉ

Direction

Deux directrices adjointes ont été recrutées :

- Rozenn Nédelec, en charge de la formation continue
- Nathalie Botté-Bonneton, en charge de la recherche

Chargés de mission

Une 2^{ème} vague de consolidation de la direction donnera lieu à un appel à candidature pour les chargés de mission (Relations internationales, école inclusive, culture, Laïcité, égalité femmes-hommes). Des candidats sont déjà connus pour chacune des missions.

Responsabilité de site

Pôle ouest : le.la responsable du site de Brest est en cours de recrutement.

Etat d'avancement des maquettes

Lors du prochain conseil d'institut, les délibérations suivantes seront soumises au vote :

- Dispositions générales du master
- Maquettes par mention
- MCC
- Charte des examens

Points de vigilance

- Maquette 1^{er} degré : la maquette générique a été votée de justesse. 3 parcours (monolingue, bilingue, bilingue en immersion Kelenn).
 - o La maquette Kelenn a été construite à partir de la maquette générique ; Kelenn devra apporter des précisions sur la place de la recherche dans la formation proposée.

- Parcours Bilingue : 50h seront ajoutées par rapport à la maquette générique, soit un parcours de 900h au lieu de 850h.
- Les interrogations actuelles portent sur la place et la représentation des disciplines dans la maquette. Il nous faut rassurer et expliquer la philosophie, quant à l'approche transversale (polyvalence du professeur des écoles) afin que les formateurs puissent se projeter. Un document de cadrage est en préparation.
- F. Bodin demande qu'une présentation de la nouvelle offre de formation soit faite aux inspecteurs (courant automne).

- Maquette 2nd degré

- La méthode de travail semble globalement acceptée par les parcours.
- J. Trohel demande que le calendrier soit fixé rapidement afin de construire l'emploi du temps. En effet, la demande de bloquer le vendredi entier pour le tronc commun des M2 est difficilement applicable.
- La problématique autour de la didactique des langues, arrivée tardivement, est réglée à ce jour.
- Seule la maquette du parcours PLP présente une difficulté, essentiellement du côté lettres sciences humaines. La volonté de consolider ce parcours est partagée par l'UBS et l'INSPÉ.

C. Archieri insiste sur le besoin de régulation avec les responsables de parcours.

La rencontre avec les responsables UFR de l'université de Rennes 2 s'avère plus urgente.

Pour l'UBS, E. Limousin précise que la rencontre déjà organisée a permis de faire apparaître des blocages. Des temps de discussion sont à prévoir dès septembre, en incluant le parcours PE.

N. Tocquer et F. Kerbiquet proposent des rencontres sur les différents sites afin de faire évoluer les maquettes suivant les besoins des parcours.

Alternance

- Stage en immersion :

L'identification des berceaux est en cours. Un sondage relatif aux berceaux des stages en immersion a été envoyé aux établissements de l'académie. Le calendrier sera toutefois difficile à tenir.

- Contrat 1/3 temps :

Un sondage réalisé auprès des étudiants actuels fait apparaître que 86% seraient intéressés par le contrat 1/3 temps. Une note explicative a été diffusée par le rectorat.

Néanmoins, le rectorat craint de ne pas avoir suffisamment de candidats, notamment pour le 1^{er} degré en Ille-et-Vilaine.

Le recrutement est en cours ; il sera finalisé à la suite du résultat des concours, fin juin.

- Tutorat :

Les informations relatives au montant des indemnités tuteurs sont les suivantes :

➔ Tuteurs de contractuels : 600 €

➔ Pour les immersifs, pas de montant connu à ce jour.

Les nouvelles modalités de formation nécessitent une formation des tuteurs. L'objectif qui était de commencer cette formation avant l'été ne pourra pas être tenu.

É. Limousin précise qu'une journée est prévue sur le pôle sud.

– Pérennité du dispositif mis en place.

La question de la rupture du contrat peut se poser. Il faudra alors trouver un lieu de stage en immersion.

– Stage dans le réseau privé

N. Tocquer a rencontré l'ISFEC courant mai. Dans l'académie de Rennes, le nombre de contrats dans le réseau privé n'est pas encore connu. Pour autant, l'ouverture de parcours complémentaires est envisagée (espagnol, EPS, Histoire géographie et SVT).

Les modalités sont différentes : dans l'enseignement privé, les contractuels seront affectés en surnombre dans les classes (en plus d'un titulaire).

Débat autour des stages dans le réseau privé :

- Le fait d'être inscrit à l'INSPÉ n'oblige pas les étudiants à faire leur stage dans le réseau public.
- Le choix du concours privé implique souvent de faire son stage dans le réseau privé.

Le principe de la liberté du choix du stage (privé ou public) est conservé pour les M1.

Les étudiants souhaitant se présenter au CAFEP seront en revanche incités à s'inscrire à l'ISFEC.

– Charges d'accompagnement

Les modalités d'accompagnement sont décrites dans les dispositions générales du master MEEF

	M1	M2
Recherche	2 h	2 h
Oraux blancs	-	2 h
Stage	2 h	6 h
Total	4 h	10 h

Le total des charges d'accompagnement est en augmentation de 2h sur la totalité de la formation.

Pour rappel, le mémoire commence en M1 pour se poursuivre en M2, l'objectif étant de mobiliser les étudiants sur les travaux de recherche en M1, avec une soutenance en fin de M1 ou début de M2. Les étudiants auront alors plus de temps pour préparer le concours. Souplesse est toutefois donnée aux différents parcours.

La question se pose désormais de la convergence des charges d'accompagnement au sein des différentes universités.

Le sujet a été abordé au dernier directoire au cours duquel les présidents ont émis le souhait d'harmoniser les pratiques, car des écarts existent selon les universités :

- A l'université de Rennes 2, la prise en compte de charges d'accompagnement pour les MEEF pourrait avoir des répercussions sur les autres master ;
- A l'UBO, les charges d'accompagnement peuvent varier selon les parcours, même s'il existe un référentiel des tâches des enseignants-chercheurs ;
- A l'UBS, les charges d'accompagnement correspondent à la proposition de l'Inspé.

Il faudrait mener une réflexion autour d'un dénominateur commun.

J. Trohel pose la question du financement (INSPÉ ou université) et d'un éventuel système de conventionnement. Il précise que l'accompagnement des mémoires dans les autres master ne donne pas lieu à rémunération.

E. Limousin précise que les données dans le tableau correspondent aux pratiques de l'UBS.

C. Archieri souligne que le référentiel des tâches existant à l'UBO comprend les heures d'accompagnement de suivi de mémoire et de stage.

Les discussions doivent se poursuivre avec les universités.

Politique numérique de l'INSPÉ

La politique numérique de l'INSPÉ comporte 3 axes

- Développer et mutualiser les usages
 - Le processus de construction des maquettes a permis d'identifier des éléments communs à tous les parcours (Tronc commun : identité numérique, usages numériques des jeunes, droit et usages du numérique...). La formation au numérique éducatif dans les enseignements disciplinaires des parcours est moins visible (nécessité de recenser les usages mis en œuvre)
 - Tous les parcours se sont emparés du numérique : objet central et transversal
 - Recherche. E-Fran contribue aux coopératives pédagogiques numériques.

- Encourager les pratiques et les adapter au réglementaire
 - GT numérique : faire remonter l'existant et développer
 - Chaque site doit définir un projet numérique de site couvrant des besoins (RH, formation, équipement). Mutualisation au niveau académique et apport d'une réponse
 - Contexte sanitaire : équipement mobile des formateurs maintenant tous équipés.
 - Plan de formation envers tous les personnels : début des formations en septembre. Identification des besoins de formation.
 - Mise en place progressive portfolio numérique via le support Karuta (porté par l'académie de Nice)
 - Projet ambassadeurs des cultures numériques : identifier 30-40 M2 PE sur l'académie afin d'essaimer leur expérience numérique dans leur école, à leurs pairs, dans un esprit d'usage numérique raisonné (ADEME). Projet co-porté par le rectorat et l'INSPE.
 - Certification PIX étudiant et personnel. Cette certification est présente dans le dossier d'accréditation 2022-2027 de l'UBO. (Se rapprocher du GT PIX de l'UBO)
 - Certification numérique : réseau des INSPÉ est en lien avec la DGSIP. Il faut s'assurer de l'obligation (ou non) de la mise en œuvre d'une certification numérique pour les M2
 - RGPD : information et formation

- Adapter les pratiques existantes dans le but notamment d'améliorer la communication de l'Institut
 - Site Web de l'institut, avec contribution d'étudiants. Le contenu du site est à revoir entièrement (objectif septembre 2022)
 - Amplifier l'information sur les usages par différents moyens : site web, bulletin numérique spécial, formation ...